

Projet éducatif

Centre de formation professionnelle et générale de
Sept-Îles (FGA)

2023-2027



CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE ET GÉNÉRALE
DE SEPT-ÎLES

NOTRE MISSION: Guider tous nos élèves vers leur propre réussite.

NOTRE VISION: L'éducation des adultes: ta porte d'entrée vers un univers de possibilités!

NOS VALEURS:

Respect

Ouverture

Communication

Le projet éducatif

Table des matières

- 1. But et définition du projet éducatif**
- 2. Encadrements légaux**
- 3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif**
- 4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif**
- 5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)**
- 6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite**
- 7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement**
- 8. Transmission et diffusion du projet éducatif**

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement ainsi que des représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

2. Encadrements légaux

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, article 97.1) :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite éducative et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - les orientations propres au centre et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative;
 - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37);
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 97.2 et 209.1);
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, article 97.1).

Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par le centre de services scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Les travaux d'élaboration du projet éducatif de la formation générale des adultes ont été chapeauté par l'équipe leadership, qui est responsable de l'implantation de la démarche collaborative dans l'établissement. Cette équipe est composée de 2 enseignantes, d'une conseillère pédagogique, d'une psychoéducatrice, de la direction, de la direction-adjointe et d'une conseillère pédagogique du centre de services scolaire.

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Les travaux ayant mené à l'élaboration de ce projet éducatif ont été planifiés par les membres de l'équipe leadership, qui avaient le souci de développer la culture collaborative dans leur milieu. De ce fait, l'ensemble des membres de l'équipe-centre a participé au choix de la mission, de la vision et des valeurs de l'école. Par la suite, cinq ateliers ont été réalisés avec l'ensemble des membres de l'équipe-centre. Différents thèmes ont ainsi été abordés : les croyances et les préjugés, les attentes élevées, la conception de l'intelligence, la relation adulte-élève et la distinction entre la collaboration et la coopération.

Les élèves du Centre ont également été consultés lors des démarches d'élaboration du projet éducatif puisqu'ils ont complété un questionnaire portant sur leur bien-être au Centre. C'est ensuite en se basant sur les résultats obtenus par l'entremise de ce questionnaire que tous les membres de l'équipe-centre ont ciblé les deux priorités sur lesquelles ils souhaitent concentrer leur énergie pour les prochaines années. Concernant la priorité académique, l'équipe leadership se questionne par rapport aux statistiques qui seront à utiliser pour la cibler. Une fois les données recueillies, l'équipe-centre sera rassemblée pour en faire l'analyse et procéder au choix de la priorité.

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

Le centre de formation professionnelle et générale de Sept-Îles compte plusieurs points de service en formation générale des adultes en plus de celui basé à Sept-Îles : le Centre d'éducation des adultes de Port-Cartier, le Centre d'éducation des adultes de Fermont, le Centre La Taïga (en milieu carcéral provincial), le Centre le Relais du nord (en milieu carcéral fédéral). Le Centre offre également le service de la formation à distance.

Le présent projet éducatif concerne principalement le Centre de Sept-Îles puisque le portrait et l'analyse de situation ont été faits à partir des informations provenant de ce centre. Ce dernier couvre un vaste territoire, dont certains milieux ne sont pas desservis par un système de transport en commun (Clarke City, Moisie et Mani-Utenam). Cette situation a une incidence sur la clientèle du centre et l'assiduité des élèves.

Clientèle de la FGA

La clientèle de la formation générale des adultes a connu une baisse au cours des dernières années. Cette baisse est attribuable à différents facteurs. Tout d'abord, le centre est situé sur un territoire où l'industrie des ressources naturelles (mines, forêts, pêches, aluminerie...) constitue le gros acteur économique du milieu. Les hauts et les bas économiques de cette industrie ont une incidence sur la clientèle du centre. Aussi, la région connaît une baisse démographique, ce qui a un impact sur cette clientèle. Enfin, la ville connaît une situation qui s'approche du plein emploi, ce qui fait en sorte que

moins d'élèves fréquentent le centre, car des entreprises sont prêtes à combler leur besoin en main d'œuvre avec des personnes qui ne sont pas diplômées.

Par ailleurs, en observant les données du Centre, nous remarquons que la proportion des élèves de moins de 20 ans est inférieure à celle des 20 ans et plus pour les trois dernières années. Aussi, lorsque l'on considère les données en termes de proportion, nous observons que les différences ne sont pas significatives entre les trois années.

CLIENTÈLE DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET GÉNÉRALE DE SEPT-ÎLES

Nombre d'élèves par regroupement d'âge

| | 2020-2021 | 2021-2022 | 2022-2023 |
|--------------------|------------|------------|------------|
| 19 ans et - | 157 | 141 | 160 |
| Réinscrits | 65 | 60 | 59 |
| Nouveaux inscrits | 92 | 81 | 101 |
| 20 ans et + | 200 | 185 | 184 |
| Réinscrits | 152 | 137 | 127 |
| Nouveaux inscrits | 48 | 48 | 57 |
| Total | 357 | 326 | 344 |

*Source : tableau SSRS, Portrait global des inscriptions en FGA sur 3 ans

Programmes offerts

Le centre de formation professionnelle et générale de Sept-Îles offre plusieurs programmes : 2 groupes distincts de participation sociale (passeport et tremplin), francisation, la préparation aux études secondaires (alphabétisation et présecondaire), la formation de base commune, la formation de base diversifiée, la préparation aux études postsecondaires, les tests de reconnaissance d'acquis extrascolaires et les tests diagnostiques.

Partenariats

Un partenariat est établi entre le Centre et Services Québec, qui apporte un soutien financier aux élèves dirigés vers la FGA. Il en est de même avec les différentes communautés des Premières Nations de la Côte-Nord desquelles proviennent certains élèves et du Centre de services en emploi et formation de Sept-Îles – CDRHPNQ avec qui nous travaillons étroitement dans l'accompagnement de la clientèle des Premières Nations vivant en milieu urbain.

Le Centre a également un partenariat avec le CISSS : plusieurs professionnels collaborent avec nos intervenants dans les domaines de la santé mentale et de la santé physique. Par exemple, une infirmière est présente au centre une fois par semaine. Elle intervient au plan des ITSS et est disponible pour répondre à d'autres besoins.

Par ailleurs, étant situé dans le même bâtiment que l'école Manikoutai, les deux établissements se partagent certaines ressources, dont l'agent de sécurité et l'ouvrier d'entretien.

Portrait statistique sur la réussite des élèves (Statistiques de la FGA de Sept-îles en présentiel)

Taux de réussite = sigles réussis vs le nombre entamés ou poursuivis

Année 2022-2023 : 46%

Taux d'élèves inscrits ayant réussi 1 sigle (excluant EVR)

Année 2022-2023 : 55%

Le personnel scolaire et l'organisation scolaire

De façon générale, l'équipe du Centre est en progression grandissante dans l'optique de bien répondre aux besoins de nos élèves. Au niveau de la direction du Centre de formation professionnelle et générale de Sept-Îles, elle est composée d'une direction et d'une direction adjointe qui s'occupent conjointement de la FGA, de la FP et du SAE.

Pour le personnel en service direct à l'élève, l'équipe compte 8 enseignants réguliers, 1 technicienne en éducation spécialisée, 2 techniciennes en travail social (pour la FGA et la FP), 1 technicienne en travaux pratiques, 1 conseillère d'information scolaire et professionnelle, 1 conseillère d'orientation (à combler), 2 orthopédagogues (1 à combler), 1 agente de développement (FGA et FP), 1 psychoéducatrice, 1 conseillère pédagogique (FGA et FP).

Quant au personnel du service indirect à l'élève, il comprend 1 technicienne en organisation scolaire, 1 agente de bureau (FGA et FP), 1 secrétaire et 1 secrétaire d'école (FGA et FP).

L'offre de services complémentaires

La clientèle qui fréquente la formation générale des adultes est considérée de plus en plus comme de l'adaptation scolaire. Les élèves du centre bénéficient du support d'une équipe multidisciplinaire. Une procédure d'aide à l'apprentissage pour les élèves à besoins particuliers devra être mise en place. Il y a également eu instauration d'outils d'aide à l'apprentissage et à l'évaluation.

Par ailleurs, le Centre essaie de développer des activités socio-récréatives visant à favoriser le sentiment d'appartenance et l'engagement des élèves (par exemple une salle d'entraînement).

Les locaux

Le Centre dispose de suffisamment d'espace. Nous avons notamment le Boucan, qui est un espace de cafétéria. Les élèves disposent d'une salle de pause qu'ils partagent avec les élèves de la formation professionnelle.

Les forces

L'analyse des sondages complétés par les élèves et les membres du personnel du Centre ont permis de faire ressortir des forces importantes :

- L'environnement est sécuritaire;
- Les règles semblent comprises par les élèves et appliquées par les membres du personnel;
- Les élèves affirment vivre des relations harmonieuses et de confiance avec les membres du personnel;
- Les élèves se sentent soutenus par les membres du personnel lorsqu'ils ont un problème dans leurs apprentissages;
- Les élèves nous expriment que leur entourage a une bonne opinion du Centre;
- Les membres du personnel croient en la réussite de leurs élèves;

Les enjeux prioritaires de la formation générale des adultes

- La disposition des élèves à l'apprentissage
- La croyance des élèves en leur capacité de réussir
- Taux de réussite

6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

À l'intérieur de son plan d'engagement vers la réussite, le Centre de services scolaire du Fer a déterminé trois grandes orientations. Les enjeux prioritaires retenus par l'équipe du Centre sont liés aux orientations 1 et 3 du PEVR puisqu'ils pourront avoir une incidence sur la diplomation et la qualification des élèves jeunes et adultes et la création d'un climat sain, sécuritaire et bienveillant pour les élèves.

7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

| Enjeu | Cohérence avec le PEVR | Orientation | Objectif | Indicateur | Situation actuelle | Cible |
|--|--|--|---|---|--|--|
| La croyance des élèves en leur capacité de réussir | Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves. (obj. 3.2) | Faire du Centre un environnement stimulant et engageant | Soutenir les élèves dans le développement de leur croyance en leur capacité de réussir (conviction) | Résultats du sondage bien-être des élèves pour les questions portant précisément sur les élèves dans la partie e. Croyances en la capacité de réussir | Voir les réponses au sondage bien-être de 2023 pour les questions portant précisément sur les élèves dans la partie e. Croyance en la capacité de réussir. | Hausse de 4% des réponses positives aux questions portant précisément sur les élèves dans la partie e. Croyance en la capacité de réussir |
| La disposition des élèves à l'apprentissage | Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves. (obj. 3.2) | Soutenir l'adaptation des élèves à leur milieu d'apprentissage | Outiller les élèves dans la gestion de leurs émotions | Réponses des élèves au sondage bien-être pour les questions Je me sens capable de gérer mes relations avec les autres et Je me sens capable de gérer mes émotions. Réinvestissement des stratégies présentées lors des ateliers en lien avec la gestion des émotions | Voir les réponses au sondage bien-être de 2023 pour les questions Je me sens capable de gérer mes relations avec les autres et Je me sens capable de gérer mes émotions. Lors de la passation du sondage bien-être aux élèves en 2024, des questions seront ajoutées par rapport au réinvestissement des stratégies, ce qui permettra d'avoir des données de base sur le sujet. | Hausse de 4% des réponses positives aux questions Je me sens capable de gérer mes relations avec les autres et Je me sens capable de gérer mes émotions. 50% des élèves ayant assisté aux ateliers de gestion des émotions auront réinvesti les stratégies présentées |
| | | | Mettre en place des moyens pour faciliter la transition en FGA | Nombre de moyens mis en place pour faciliter la transition en FGA | | |

| | | | | | | |
|------------------|---|-------------------------------------|---|---|---|---|
| Taux de réussite | Augmenter l'obtention d'un diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire (obj1.1) | Augmenter notre taux de diplomation | Augmenter le taux de réussite = sigles réussis vs le nombre entamés ou poursuivis | Le taux de réussite = sigles réussis vs le nombre entamés ou poursuivis | Le taux est présentement de 46% | Hausse de 4 % du taux de réussite = sigles réussis vs le nombre entamés ou poursuivis |
| | | | Augmenter le taux d'élèves inscrits ayant réussi 1 sigle (excepté EVR) | Le nombre d'élève ayant réussi 1 sigle au cours de l'année (excluant EVR) | Pour 2022-2023 le nombre d'élève est de 93 équivalents à un taux de 55% | Hausse de 10% du taux d'élèves inscrits ayant réussi 1 sigle (excepté EVR) |

Note : Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, l'établissement d'enseignement met en œuvre les engagements qui ont été pris dans le projet éducatif et en assure le suivi. Il est à noter que ces étapes, bien qu'importantes, ne font pas partie du document projet éducatif. La direction d'établissement aura à utiliser des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et à observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place.

8. Transmission et diffusion du projet éducatif

Différents moyens seront utilisés pour faire connaître le projet éducatif du centre. Lors de la 1^{re} journée d'école, une activité d'accueil aura lieu avec l'ensemble de l'équipe-centre et les élèves. Cette rencontre permettra, entre autres, de faire une présentation générale du projet éducatif. Aussi, une version complète du projet éducatif du centre sera déposée sur le site Internet du centre de services scolaire et une version résumée sera présentée sur le site Internet du centre ainsi que sur sa page Facebook, avec un lien vers le document complet.